

LUTTE CONTRE LES PUNAISES DE LIT PROTOCOLE PREPARATOIRE

Le traitement contre les punaises de lit exige la mise en place d'un protocole précis et exhaustif de manière à obtenir la plus grande efficacité. En effet, leur relative résistance ainsi que leur capacité à nicher dans les endroits les plus inattendus et les moins accessibles rendent leur éradication particulièrement délicate.

Avant de faire intervenir notre technicien, il convient donc de mettre en place les actions suivantes afin de maximiser les résultats du traitement.

Préparation avant traitement

La préparation avant traitement est primordiale pour un traitement global efficace. Si une pièce n'est pas préparée correctement, le traitement réalisé par notre technicien ne sera pas optimal.

Il faut sortir l'ensemble du linge et affaires personnelles de la pièce, démonter la tête de lit, décoller les plinthes, démonter les prises électriques, décrocher les cadres du mur et enlever les rideaux.

Ecarter ensuite tout le mobilier du mur de 15 cm (lit, armoire, bureaux, etc).

Action mécanique

Avant notre intervention, et afin de limiter la prolifération de punaises, nous préconisons l'utilisation régulière de l'aspirateur partout où il est possible d'accéder.

Le bac devra être vidé, et son contenu enfermé hermétiquement dans un sac poubelle qui partira ensuite dans une benne à ordures extérieures. Le bac devra être lavé soigneusement à l'eau chaude.

Il est également possible d'utiliser un nettoyeur vapeur sur les zones ciblées.

Traitement thermique

Le traitement thermique est très efficace sur tous les stades de punaises (des œufs aux adultes). Le traitement thermique peut être réalisé :

- par la **congélation** : température de -20°C minimum pendant 5 jours.

La congélation est recommandée pour les affaires sensibles qui ne pourraient pas être traitées chimiquement (livres, chaussures, sacs, etc.). Elle peut se faire dans un congélateur domestique, ou bien via une entreprise spécialisée. Nous pouvons vous recommander des partenaires équipés pour ce type de traitement.

- par un traitement local à la **vapeur sèche**

La montée en température au moyen d'un appareil à vapeur permet de tuer les punaises ainsi que les larves ou les oeufs ; il est un bon complément/préalable au traitement chimique que nous pratiquons. Il est possible de traiter le mobilier, et notamment la literie (au niveau des pieds ou des lattes du sommier en particulier) grâce à un vaporetto que vous trouverez en location. Ce traitement, efficace et écologique, nécessite néanmoins une grande minutie dans sa mise en oeuvre : la vapeur doit atteindre l'ensemble des recoins susceptibles d'abriter des punaises, pendant un temps suffisamment long pour monter la température au-delà de 60°C. Il n'y a pas de rémanence, les punaises qui ne seront pas atteintes lors de ce traitement resteront vivantes et actives...

Traitement du linge

Le linge peut être lavé à 60°C minimum, ou/et passé au sèche-linge, congelé (température de -20°C minimum pendant 5 jours), ou traité dans un caisson chauffant.

Il est nécessaire de transporter le linge dans des sacs hermétiques pour éviter la propagation des punaises vers des zones non infestées, ou utiliser des sacs hydrosolubles, c'est à dire qui se dissolvent directement dans la machine à laver.

Traitement des matelas

Une fois le traitement thermique et ou chimique effectué, vous pouvez protéger votre matelas au moyen de housses spéciales « anti-punaises », en vente dans le commerce ou sur Internet. Ces housses permettent d'isoler les matelas, donc :

- de protéger les matelas sains



- d'enfermer les punaises de lits dans les matelas contaminés.

Traitement à la poudre de Diatomée

Une solution simple et efficace pour traiter les prises électriques et les plinthes est la poudre de Diatomée. Il existe désormais de la diatomée sous forme liquide.

La poudre de Diatomée est un produit naturel très abrasif pour les insectes. Son action insecticide mécanique (coupante) lui confère une rémanence quasi-permanente.

Après avoir coupé le disjoncteur, démonter les prises et interrupteurs pour vaporiser la poudre de Diatomée dans les gaines électriques. En appliquer également derrière les plinthes avant de les recoller.

Attention : la poudre de Diatomée ne doit pas être respirée. Elle peut également être néfaste pour l'homme si elle est respirée.

Après l'avoir appliquée dans les endroits préconisés, remis les prises électriques et recollé les plinthes, passer minutieusement l'aspirateur aux alentours pour enlever l'excédent.

Il existe maintenant de la poudre de Diatomée sous forme liquide, inodore et incolore. Sous cette forme, elle n'est plus volatile, et ne présente donc plus de danger pour l'Homme.

Traitement par pulvérisation chimique

Pour venir à bout des infestations de punaises, nous utilisons différents insecticides suivant le degré de gravité. Les produits ne pouvant agir sur les oeufs, deux à trois interventions sont nécessaires à 10 et 12 jours d'intervalle. Lors de chaque intervention, le technicien applicateur procédera comme suit :

- Traitement des surfaces par pulvérisation d'un insecticide approprié (dont la fiche de sécurité vous sera remise sur demande) sur les coffres de lit
- Traitement par pulvérisation des jonctions mur/sols
- Traitement par pulvérisation des vides derrière les penderies, derrière les miroirs dans la mesure de leur accessibilité
- Traitement par pulvérisation des jonctions moquette/caissons
- Traitement par pulvérisation des bandeaux décoratifs et rideaux
- Traitement par pulvérisation des pieds et arrière des têtes de lit
- Vérification des joints décollés des revêtements muraux et traitement si nécessaire Traitement par pulvérisation des matelas et planches de lit.



Votre hygiène est sous contrôle



Une fois l'intervention terminée, une période de 4h minimum est nécessaire durant laquelle vous ne pouvez entrer dans la pièce traitée. Ensuite, aérer pendant au moins 1h pour que le produit utilisé soit évaporé. Le produit insecticide a une rémanence de quelques jours, d'où la nécessité de ne pas nettoyer le sol pendant les jours qui suivent afin de maximiser l'efficacité du traitement.

L'opération est à réitérer 10 jours plus tard. Une troisième intervention peut être nécessaire en cas d'infestation sévère.

Préconisations générales après traitement

Stocker l'ensemble des affaires traitées dans un endroit sain (extérieur du bâtiment ou pièces non contaminées) pour éviter une ré-infestation. Ne remettre ces affaires en place qu'après validation de fin de traitement.

Reboucher les fissures (plafond, poutres, mur...) et plinthes avec du mastic ou de la silicone pour éviter qu'en cas de nouvelle intrusion de punaises, celles-ci aillent se cacher dans des endroits inaccessibles.